



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 13 au 15 Décembre 2024 est assurée par M. DELIANCE Maurice au 06.40.19.56.16

WEEK END DES BENEVOLES A CLAIREFONTAINE

Les 15 et 16 MARS 2025

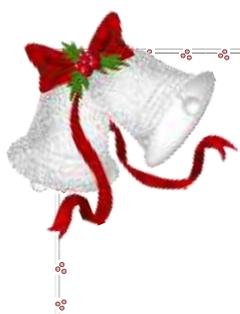
Appel à candidatures



Renouvellement de cette opération pour la saison 2024/2025 toujours dans l'objectif de valoriser et fidéliser les bénévoles qui donnent de leur temps pour le football français.

Plus d'informations sur le site internet du District.

CLUBS, INSCRIVEZ VOS BENEVOLES !



En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat du District sera fermé du
Mardi 24 Décembre 2024 à 16 H 00 au Lundi 6 Janvier 2025 à 9 H 00.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Réunion du 12 Décembre 2024

Présents : Jacques REYDELLET, Yannick GAUTHIER, René PRADA, Henri BENEJAN

Excusée : Françoise DELOY

Le samedi 30 Novembre 2024 au restaurant « O'TROLL » a eu lieu le traditionnel concours de belote de l'Amicale.

Nous étions 14 participants malheureusement.

Le Président a fait respecter une minute de silence pour le décès de notre amicaliste Renée BURGAT.

Après un bon repas fait par le Chef, nous avons fait le concours de belote.

La boîte de chocolats mise en lot, a été remportée par Raymond BARIOT.

Le bureau de l'amicale souhaite à tous les amicalistes et non amicalistes de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous en 2025.

Le Président,
Yannick GAUTHIER

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 11 Décembre 2024

Présents : Grégory BESSET, Christophe SABIN, Baptiste PIQUET, Jean Noel TARTARIN, Sylvain FEYEUX, Olivier GUICHERD

En visio : Guillaume STRIPPOLI, Anthony TARTARIN,

Excusés : Céline MEILHEURAT, Hamid TOUZANI, Tarik TEKBIKAK

La CDA rappelle une énième fois aux arbitres que tous les faits exceptionnels survenant lors d'un match doivent faire obligatoirement l'objet d'un rapport. Plusieurs rencontres arrêtées le week end dernier en raison des conditions climatiques n'ont par exemple pas fait l'objet de rapport.

La CDA accueille un nouvel observateur en la personne de Frédéric BARRATHIEU.

Conformément à ses engagements et dans le but d'améliorer l'arbitrage dans notre district, la plupart des arbitres de D1, D2, D3, D4 et stagiaires ont été observés lors de cette première partie de saison, les observations se poursuivront après la trêve : la CDA remercie sa sous-commission observation dirigée par Guillaume STRIPPOLI pour le travail accompli.

La CDA rappelle la formation pour arbitres référents des clubs ce samedi 14 décembre au district, à l'heure actuelle 41 clubs ont confirmé leur présence.

La CDA étudie les courriers, certificats médicaux et demandes des arbitres :

- VERNAY Eddy arbitre de ligue pour avertir l'absence d'un arbitre assistant pourvu par le district de l'Ain.
- CHAVERNOZ Fabien annonçant son indisponibilité médicale jusqu'au 13 décembre 2024.
- Christophe SABIN indisponibilité de 8 jours à compter du 11 décembre.
- LOZACHMEUR Yohan pour son indisponibilité à la journée du 18 janvier 2025 avec justificatif de son employeur.
- BLANC Denis, Julien PELLISSIE concernant leurs rapports d'accompagnement de jeunes arbitres.
- Franck NOEL, Nour Eddine BERRISS, Abdullah DEGIRMENCI, échange autour des problèmes de désignations de ces dernières semaines : la CDA rappelle que des problèmes informatiques indépendants de sa volonté ont gravement perturbé le logiciel de désignation.
- Saïd IGUIDAR, rapport concernant des faits s'étant déroulé sur son match U18 LAGNIEU/VAUX EN BUGÉY du samedi 7 décembre.
- Christophe SABIN, rapport concernant des faits s'étant déroulé sur le match VEYLE SAONE/BUYATIN en sénior D3 dimanche 8 décembre.
- Julien PELLISSIE, échange autour de publications parues sur internet.
- Frédéric DENIS, échange concernant une convocation.
- Jonathan MAZUIR, demande pour devenir observateur de jeunes arbitres : la CDA remercie Jonathan pour sa proposition. Jonathan va avoir une période de probation lors de laquelle il suivra un observateur chevronné.

Courriers club :

- ENT.S. AMBRONAY ST JEAN LE VIEUX pour relater des faits d'arbitrage sur le match AMBRONAY/CULOZ en U18 D3 du samedi 30 novembre
- CHATILLON LA PALUD courrier concernant l'arrêt du match CHATILLON LA PALUD/AMBRONAY en sénior D4 du dimanche 8 décembre
- FC BRESSANS courrier concernant l'arbitrage du match FC BRESSANS/VALSERHONNE 2 en sénior D3 du dimanche 8 décembre, la demande a été transmise à la commission compétente,

- SC PORTES DE L'AIN courrier concernant une décision arbitrale sur le match PORTES DE L'AIN/VEYLE SAONE en sénior D3 du dimanche 8 décembre : la CDA rappelle que selon l'article 5 des Lois du Jeu : *L'arbitre prend des décisions au mieux de ses capacités, conformément aux Lois du Jeu et dans l'esprit du jeu. Les décisions arbitrales reposent sur l'opinion de l'arbitre qui décide de prendre les mesures appropriées dans le cadre des Lois du Jeu.*
- AIN SUD courriers concernant ses arbitres, réponse faite par la CDA concernant Alexia GARNIER
- ESSOR BRESSE SAONE courrier signalant l'absence d'un arbitre en U18 F
- HAUTECOURT ROMANECHÉ courrier remerciant la CDA et Alexis CURT pour sa présence sur un plateau U11 et l'accompagnement des jeunes arbitres du club : la CDA félicite très chaudement le club d'HAUTECOURT pour son projet d'arbitrage et la formation interne de ses jeunes arbitres. Nous espérons pouvoir prolonger et généraliser à d'autres clubs ce partenariat et ces initiatives

Divers

Courrier de JM SALZA à propos des désignations en U16 R1

Courrier de LAURAFoot concernant les problèmes informatiques

La Ligue a précisé le principe de neutralité (cf annexe ci-après)

En tant qu'arbitre promotionnel, Alexandre CELLIER DEVAUX est promu arbitre D1 à partir de la trêve. La CDA rappelle enfin ses formations de mi saison aux arbitres du district les 18 et 25 janvier prochains à Montréal-la Cluse : celles-ci sont obligatoires. 74 arbitres sont convoqués le 18 janvier et 48 le 25 janvier, nous comptons sur la présence de tous.

- Prochaine réunion (et dernière de l'année 2024) mercredi 17 décembre à 18h au district.

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire
Sylvain FEYEUX

FORMATION INITIALE ARBITRAGE

Une seconde formation initiale en arbitrage sur la saison 2024-2025 aura lieu au District de l'Ain de Football : (participation aux 3 jours de Formation obligatoire)

- Samedi 04 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Dimanche 05 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)
- Samedi 11 Janvier 2025 (8h00 - 18h00 maximum)

Lien inscription : [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](http://fff.fr)



CONSEIL DE LIGUE

*Samedi 30 novembre 2024 à 09h30
à Cournon d'Auvergne*

Extrait de PV

[...]

- ✓ Rappel du règlement disciplinaire sur la laïcité :

Pascal PARENT rappelle que les commissions disciplinaires régionales et départementales de la LAuRAFoot doivent respecter le barème disciplinaire adopté par le Conseil de Ligue pour tous les matches de Ligue et Districts de la LAuRAFoot en cas d'atteinte au principe de neutralité, applicable depuis le début de saison.

En raison de certaines décisions récentes qui ont pu laisser planer un doute, il tient également à rappeler que le port des collants est interdit (sauf avis médical contraire dûment validé par la commission médicale fédérale).

Toutefois, devant les difficultés d'application de cette règle rencontrées par les officiels depuis le début de la période hivernale, **il propose d'admettre le port des collants entre le 1^{er} novembre et le 28/29 février en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre.**

La couleur des collants doit être identique à la couleur dominante du short ou à la partie inférieure du short ou, en cas de difficulté, d'une même couleur noire ; les joueurs d'une même équipe doivent porter la même couleur.

Il est évident que cette disposition ne s'appliquera que pour le football joué en extérieur.

- **Le Conseil de Ligue valide la proposition à l'unanimité, avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2024.**

[...]

Tournoi Futsal Féminin – 18 et 19 Janvier 2025

La commission Féminines organise un tournoi Futsal le week-end du 18 et 19 Janvier 2025 au gymnase de Saint Denis les Bourg.

- U11 : 10 équipes
- U13 : 10 équipes
- U15 : 10 équipes
- U18 : 12 équipes
- SENIORS F : 12 équipes

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée au district.

Dans la mesure où ce nombre de 10 ou 12 équipes inscrites ne sera pas atteint à la date du 08/01/2025, la commission féminine tolérera 2 équipes par club (préciser ce souhait lors de votre inscription). Le choix se fera sur la base du « 1er inscrit – 1er choisi ».

Déroulement du weekend :

- *Samedi 18 janvier le matin* : catégorie U11, le tournoi débutera à 8h30 (joueuses nées en 2014 et 2015 uniquement)
- *Samedi 18 janvier l'après-midi* : catégorie U15, le tournoi débutera à 13h (joueuses nées en 2010 et 2011 - tolérance à 1 joueuse née en 2012)
- *Samedi 18 janvier en fin de journée* : catégorie Senior, le tournoi débutera à 17h (joueuses nées avant 2006 - tolérance à 1 joueuse née en 2007)
- *Dimanche 19 janvier le matin* : catégorie U13, le tournoi débutera à 9h (joueuses nées en 2012 et 2013 uniquement - tolérance à 1 joueuse née en 2014 / équipe)
- *Dimanche 19 janvier l'après-midi* : catégorie U18, le tournoi débutera à 14h (joueuses nées en 2007-2008 et 2009 - tolérance à 1 joueuse née en 2010)

Pour vous inscrire, rien de plus simple que de compléter le formulaire suivant :

<https://forms.gle/bZ1KCm5BjvvK5Rpg9>

Equipes inscrites au 12.12.2024

U11F (10 équipes / 10 max)	U13F (9 équipes / 10 max)	U15F (9 équipes / 10 max)	U18F (6 équipes / 12 max)	SENIORS F (8 équipes / 12 max)
AIN SUD	AIN SUD	AIN SUD	AIN SUD	COTIERE EST LYONNAIS
COTIERE EST LYONNAIS	COTIERE EST LYONNAIS	COTIERE EST LYONNAIS	AS MONTREAL LA CLUSE	JS BETTANT
AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MONTREAL LA CLUSE	BRESSE FOOT 01	CS VIRIAT
O. SUD REVERMONT 01	CS LAGNIEU	CS LAGNIEU	ESSOR BRESSE SAONE	BRESSE FOOT 01
BRESSE FOOT 01	ESSOR BRESSE SAONE	FOOT TROIS RIVIERES	FBBP 01	OLYMPIQUE BUYATIN
ESSOR BRESSE SAONE	FBBP 01	BRESSE FOOT 01	AS MISERIEUX TREVoux	ESSOR BRESSE SAONE
FBBP 01	PLASTICS VALLEE FC	ESSOR BRESSE SAONE	AS ATTIGNAT	AS MISERIEUX TREVoux
PLASTICS VALLEE FC	AS MISERIEUX TREVoux	AS MISERIEUX TREVoux		VALSERHONE FOOT
AS MISERIEUX TREVoux	VALSERHONE FOOT	VALSERHONE FOOT		AS ATTIGNAT
OLYMPIQUE BUYATIN	BOURG SUD	AS ATTIGNAT		SC MILLE ETANGS
				FC CURTAFOND CONF.

COMPLET

COMPLET

COMPLET

Possibles équipes supplémentaires

U11F	U13F	U15F	U18F	SENIORS F
		AIN SUD	AS MISERIEUX TREVoux	JS BETTANT
		AS MISERIEUX TREVoux		CS VIRIAT
				AS MISERIEUX TREVoux
				FC CURTAFOND CONF.

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 10/12/2024

Présents : MM. DELIANCE, VERNAY, GAUTHERON, BOURDON, GUTIERREZ.

Courriers :

- De Bresse Foot 01 à propos de match n° 28690149 - D3 poule C - opposé à Arpent 2.
- De l'US Vaux en Bugey à propos du match Arpent 1 contre Vaux en Bugey en D2 poule B.
- De l'AS Portugais Oyonnax à propos d'un joueur porteur d'un dispositif médical – Réponse faite.
- De Bourg ACCFT à propos du match de D3 poule A, pour éclairage défectueux.
- De l'US Feillens concernant le dossier n° 45 – Réponse faite.
- Réclamation du club de Thoisse pour le match U18 n°29459455.



Dossier n° 75

Match n° 29290187 : FC Veyle Saône 2 / Bourg Sud 2 – U15 D3 Poule H – du 08/12/2024

Courrier du club de Bourg Sud annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bourg Sud 2: 0 but / -1 point
- Veyle Saône 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 76

Match n° 28774569 : FC Ambérieu 2 / AS Vertrieu 1 – Séniors D4 poule B – du 08/12/2024

Courrier du club de Vertrieu annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- AS Vertrieu 1 : 0 but / -1 point
- FC Ambérieu 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Vertrieu est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 77

Match n° 29456394 : OL Rives de l'Ain 1 / Essor Bresse Saône 3 – U18 D4 poule F – du 07/12/2024

Courrier du club de Essor Bresse Saône annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Essor Bresse Saône 3 : 0 but / - 1 point
- OL Rives de l'Ain 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Essor Bresse Saône est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 78

Match n° 28690191 : US Veyziat 2 / AS Attignat 2 – Séniors D4 poule A – du 08/12/2024

Courrier du club de Veyziat annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- US Veyziat 2 : 0 but / - 1 point
- AS Attignat 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Veyziat est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 79

Match n° 29446703 : Bourg ACCFT 2 / Foot Trois Rivières 1 – U18 D3 Poule E – du 07/12/2024

Courrier du club de Bourg ACCFT annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bourg ACCFT 2 : 0 but / - 1 point
- Foot Trois Rivières 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg ACCFT est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 80

Match n° 29446994 : ATT Oyonnax 1 / AS Hautecourt Romaneche 1 – U18 D4 poule F – du 07/12/2024

Courrier du club de Hautecourt Romaneche annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- AS Hautecourt Romaneche 1 : 0 but / - 1 point
- ATT Oyonnax 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Hautecourt Romaneche est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 81

Match n° 30041231 : AS Hautecourt Romaneche 1 / ESVS Thoissey 2 – Séniors Féminines à 8 D1 – du 08/12/2024

Courrier du club de Hautecourt Romaneche annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- AS Hautecourt Romaneche 1 : 0 but / - 1 point
- ESVS Thoissey 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Hautecourt Romaneche est redevable de la somme de 27 €uros au District.

Dossier n° 82

Match n° 28691030 : Thoissey 2 / FC Montluel 1 – Séniors D4 poule C – du 01/12/2024

Réclamation d'après-match de Thoissey 2 contre FC Montluel 1 portant sur « l'inscription sur la FMI de(s) joueur(s) suspendu(s) ».

Réclamation irrecevable du fait de son manque de précision. En effet, une réclamation portant sur un ou des joueur(s) susceptibles d'être en état de suspension doit préciser leur(s) nom(s).

Le club de Thoissey est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier n° 83

Match n° 29459455 : FC Côtière Luenaz 1 / ESVS Thoissey 1 – U18 D3 Poule E – du 07/12/2024

Réclamation du club de Thoissey contre le club de Côtière Luenaz pour non-respect de la procédure d'annulation. Match non disputé pour cause de terrain impraticable.

Le club recevant a contacté le club adverse à 12h30 et transmis l'arrêté municipal à 16h17.

L'article 38. Terrains impraticables des RG du District précise que « pour les rencontres du samedi après-midi, les procédures d'annulation doivent être réalisées avant 11h00 ».

De ce fait et conformément à l'article 236 des RG de la F.F.F., la Commission donne match perdu par pénalité au club du FC Côtière Luenaz.

- FC Côtière Luenaz 1 : 0 but / 0 point
- ESVS Thoissey 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Côtière Luenaz est sanctionné d'une amende de forfait simple de 20 €uros (cf art 38.6) des RG du District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Dossier n° 84

Match n° 29286910 : Valserhône Foot 2 / St Denis Ambutrix 1 – U15 D3 Poule E – du 08/12/2024

Courrier du club de St Denis Ambutrix sollicitant la Commission des Règlements, car estimant que le club de Valserhône n'a pas respecté les délais prévus à l'article 38 des RG du District, pour l'annulation du match cité ci-dessus. Comme le rappelle le club de St Denis, l'article 38 prévoit que pour annuler un match du dimanche matin, cette annulation doit se faire le samedi avant 15h00.

Toutefois les conditions météorologiques ne sont pas toujours prévisibles et dans le cas qui nous concerne, la neige est tombée dans la nuit voir au petit matin.

Le club de Valserhône a dès le dimanche matin avant 9h00 averti tous les clubs qui devaient aller jouer chez eux (3 clubs). Puis le club de Valserhône a sollicité M. TOUZANI, suppléant délégué de secteur du Haut Bugey, qui a constaté que les terrains étaient enneigés.

Considérant que le club de Valserhône ne pouvait faire davantage (mail reçu au District le dimanche 8/12/2024 à 8h53), la Commission des Règlements donne le match à jouer (report).

Dossier transmis à la commission compétente pour reprogrammation.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 10 décembre 2024

Pour les modifications de rencontres vous devez utiliser « Footclubs » ou le document « modification d'une rencontre » en ligne sur le site du district, ces documents doivent parvenir le lundi qui précède la rencontre, la commission sportive se réunissant le mardi.

Terrains Impraticables des 7 et 8 décembre :

St Etienne sur Chalaronne As : terrain impraticable pour rencontre D4 poule C.

Veyziat Us : terrain enneigé rencontre D3 poule B et D4 poule A.

Grièges Pt Veyle As : terrain impraticable rencontre D4 poule D.

Ht Revermont Fc : terrain impraticable rencontre D4 poule A (photos).

OI. Sud Revermont01 : terrain préservé annulation rencontre D4 poule A de 14h30.

Arbent Us : terrain enneigé pour rencontres D2 poule B et D3 poule B.

Priay Fc : terrain impraticable pour rencontre D3 poule A.

Fareins Saône Vallée : arrêté municipal mairie de FAREINS pour rencontre D3 poule B.

Nantua Us : terrain impraticable neige pour rencontre D2 poule A.

Les rencontres non jouées J11 seront reprogrammées, après validation de la commission des règlements sur dossier en cours. (Reprogrammation avant reprise du 9 février 2025).

Courriers Clubs :

Plaine de l'Ain Us : rencontres Seniors pour 2025 sur terrain de LOYETTES.

Marboz Esb : desideratas pour équipe 5 en D5 phase 2.

Bresse Nord Fc : desideratas pour équipe 2 en D5 phase 2.

Suite à la décision de la commission régionale d'arbitrage la rencontre D3 poule C journée 1 **St Martin Mcv 1 – Marboz Esb 4 est reprogrammée le dimanche 15 décembre à 14h30.**

La première Phase de D5 se termine :

Deuxième phase sur 2 niveaux :

Nombre d'équipes supérieur à 70 : 5 poules de 6 au premier niveau.

Nombre d'équipes compris entre 60 et 70 : 4 poules de 6 au premier niveau.

Nombre d'équipes inférieur à 60 : **3 poules de 6 au premier niveau.**

Ce championnat se déroule en matchs aller-retour.

Les équipes restantes sont réparties en X poules de 8 à 10 au deuxième niveau.

Ce championnat se déroule en matchs secs.

Vous pouvez inscrire des équipes pour la deuxième phase (Niv.2) par mail

Equipes qualifiées pour le Niveau 1 D5 :

Injoux Génissiat Fc 1

Culoz Grd Colombier Us 2

Ent. Vaux St Denis Bugey 2

Cormoranche Es 2

Plaine Tonique Fc 4

Viriat Cs 4

Dortan Lavancia As 1

Serrières Villebois Fc 2

Le Mas Rillier Fc 2

Chaveyriat As 2

Marboz Esb 5

Centre Dombes Foot 3

Bellignat Fc 1

Béon Cs 1

OI. Buyatin 2

Replonges Us 2

Bresse Nord Fc 2

Dombes Bresse Fc 4

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION COUPES

Réunion du 10 décembre 2024

Coupe René TREMBLAY et Emile FAIVRE tour 3 de cadrage le 15 décembre

Coupe René TREMBLAY

Tour 2

Belley Cs 3 - Culoz Grd Colombier Us 3

(Rencontre inversée samedi 14 décembre à 18h00 stade G. GOIFFET à BELLEY, accord entre clubs)

Tour 3

Thoissey Esvs 2 -St Etienne Sur Chalaronne As 1

Ain Sud 3 – Montluel Fc 1

Ol. Buyatin 2 – Foot Trois Rivières 2

Plaine Revermont F. 2 – Bagé As 2

Bas Bugey Rhône 1 – Lagnieu Cs 3

Virieu Fct 1 – Ambérieu Fc 2

Injoux Génissiat Fc 1 – Oyonnax Pvfc 3

Dortan Lavancia As 1 – St Martin Esr 3

Chaveyriat As 1 – Curtafond Confrançon Fc 2

Coupe Emile FAIVRE :

Tour 2

Veyle Saône Fc 3 – Nantua Us 1

Hautecourt Romanèche As 1 – Ol. St Denis Les Bourg 1

Foot Trois Rivières 1 – Arbent Marchon Us 1

Misérieux Trévoux As 3 – Foissiat Etrez Es 1

Ambérieu Fc 1 – Côt. Luénaz Fc 1

Oyonnax Pvfc 2 – Valserhône Foot 1

Centre Dombes Foot 1 – Oyonnax Att 1

Viriat Cs 2 – Belley Cs 1

Marboz Esb 3 – Montreal As 2

Guéreins Genouilleux As 2 – Bresse Foot01 1

Coupe Féminines Peggy PROVOST :

Tour de cadrage le 9 mars

Coupe Vétérans René MORANDAS

8^{ème} de finale le vendredi 6 mars

Éric CANARD, Jacques CONTET.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 10 décembre 2024

MODIFICATION ANNUAIRE 2024/2025

Une erreur a été faite dans les règlements sportifs – rubrique « CHAMPIONNAT DES U15 et U18 » (page 132), il faut lire :

Equipier premier :

1 - Au cours de la première phase, une équipe inférieure ne peut faire jouer plus de 3 joueurs ayant joué plus de 4 matchs en équipe supérieure depuis le début de la saison.

2 - Au cours de la deuxième phase, une équipe inférieure ne peut faire jouer plus de 4 joueurs ayant joué plus de 7 matchs en équipe supérieure dont un seul ayant joué plus de 12 matchs depuis le début de la saison.

Terrains Impraticables du 7 et 8 décembre :

Ambronay St Jean Le Vieux Es : arrêté municipal mairie d'AMBRONAY du 7 au 9 décembre.

Ambérieu Fc : terrain impraticable pour rencontre U18 D4 poule G.

Côt. Luénaz Fc : arrêté municipal mairie de DAGNEUX pour 7 et 8 décembre.

Foot Trois Rivières : arrêté municipal mairie de MONTMERLE du 10 décembre au 6 janvier.

Centre Dombes Fc : terrain impraticable pour rencontre U15 D2 poule B.

Co Plateau : terrain impraticable rencontre U15 poule O (Confirmation délégué de secteur).

Montluel Fc : arrêté municipal mairie de MONTLUEL du 7 au 13 décembre.

Reprogrammation rencontres U18 samedi 14 décembre :

U18 D2 poule B journée 9 reportée au samedi 14 décembre.

D3 poule D **Ambronay St J. Vx Es 1 – Belley CS 2**

D4 poule G **Ambérieu Fc 2 – St Martin Esr 2**

Courriers U18 :

Plaine de l'Ain Us : rencontres U18 pour phase 2 au stade A. LATOUD à LOYETTES.

Mille Etangs Sc : rencontre D2 poule B du 7 décembre **au stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES.**

Bresse Foot 01 pour Phase 2

Reprogrammation rencontres U15 dimanche 15 décembre :

D2 poule A **OI. Sud Revermont01 1 – Oyonnax Pvfc 1**

D2 poule B **Centre Dombes Foot 1 – Jassans Frans Foot 1** (mercredi 11 décembre 19h. à JASSANS).

D3 poule D **Valserhône Foot 3 - Hautecourt Romanèche As 1**

D3 poule E **Valserhône Foot 2 – Ent. Du Bugey 1 St Denis Vaux**

D3 poule F **Montluel Fc 1 – Plaine de l'Ain Us 1**

D4 poule I **Valserhône Foot 4 – Arbent Marchon Us 2 et Montréal As 3 – Ent. Izernore Montréal 1**

D4 poule L **Côt. Luénaz Fc 2 – Bourg Accft 1**

D4 poule O **Co Plateau 1 – St Martin Esr 2** (rencontre inversée) et **Priay Fc 1 – Centre Dombes F.2**

Courriers U15 :

St Martin Esr : propose de jouer rencontre D4 poule O du 15 décembre à ST MARTI du MONT.

Co Plateau : accord pour rencontre D4 poule O **au stade G DAILLARD à ST MARTIN du MONT.**

Attignat As : ajout d'une équipe 2 pour la phase 2.

Plaine de l'Ain Us : rencontres U15 pour phase 2 au stade M. DONZE à ST VULBAS.

Thoissey Esvs pour équipe 2.

Éric CANARD, Jacques CONTET.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 10 décembre 2024

Courriers S.F. à 8 :

Ambronay St Jean Vx Es : rencontre D1 du 8 décembre **annulée terrain impraticable** arrêté municipal.

Artemare Valromey Fc : rencontre D2 du 8 décembre **annulée terrain impraticable**.

Bettant Js : arrêté municipal pour rencontre D2 du 7 décembre.

Courriers S.F. à 11 :

Feillens Us : **terrain impraticable** rencontre D1 Essor Bresse Saône du 7 décembre.

Bas Bugey Rhône Ent. : rencontre D2 du 8 décembre **annulée terrain impraticable** arrêté municipal.

Plaine de l'Ain Us : rencontre D2 du 7 **annulée terrain impraticable**.

Les rencontres non jouées du 7 ou 8 décembre sont reprogrammées les 1 ou 2 février 2025.

Vincent JACUZZI, Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

Coupe de l'Ain Futsal U13 – U15 – U18 - Tours qualificatifs

INSCRIPTIONS FUTSAL														
CLUBS	Catégorie U13						Catégorie U15						Catégorie U18	
	Cepéirat 18 Jan-Mer 12h30 - 14h30	Cepéirat 18 Jan-Mer 14h30 - 16h30	Treffort 25 Jan-Mer 12h30 - 14h30	Treffort 25 Jan-Mer 14h30 - 16h30	Villars Les Dombes 26 Jan-Mer 12h30 - 14h30	Villars Les Dombes 26 Jan-Mer 14h30 - 16h30	Cepéirat 18 Jan-Mer 10h30 - 12h30	Cepéirat 18 Jan-Mer 12h30 - 14h30	Treffort 25 Jan-Mer 10h30 - 12h30	Treffort 25 Jan-Mer 12h30 - 14h30	Villars Les Dombes 26 Jan-Mer 10h30 - 12h30	Villars Les Dombes 26 Jan-Mer 12h30 - 14h30	Cepéirat 18 Jan-Mer 15h30 - 17h30	Treffort 25 Jan-Mer 15h30 - 17h30
O. ST DENIS LES BOURG						1								1
CS LAGNIEU			1							1				1
VALSERHONNE FOOT		1						1						1
O. SUD REVERMONT 01	1							1					1	
PLAINE REVERMONT FOOT				1						1				1
FC PRIAY						1							1	
ESB MARBOZ	1							1					1	
AS HAUTECOURT ROMANECHÉ			1					1					1	
O. RIVES DE L'AIN												1	1	
AS MONTREAL LA CLUSE			1					1					1	
FC BRESSANS	1							1					1	
ENT.S. REVERMontoise	1							1					1	
FC DOMBES BRESSE	1											1		1
PLASTICS VALLEE FC		1										1		
CS BELLEY					1							1		1
CENTRE DOMBES FOOTBALL						1					1			1
ACCFY BOURG											1			
ST DENIS AMBUTRIX FC					1						1			
CSJ CHATILLONNAISE												1		
FC BRESSE NORD									1				1	
AS MISERIEUX TREVOUX					1					1				1
CS VIRIAT				1						1			1	
ENT.S. VAL DE SAONE THOISSEY												1		1
US REPLONGES		1												
BRESSE FOOT 01				1						1			1	
AS ATTIGNAT				1								1		
BOURG FUTSAL						1						1		
AMBERIEUX FC	1						1							1
US PLAINE DE L'AIN					1									
ESSOR BRESSE SAONE		1										1		
FC ST MAURICE DE GOURDANS						1								
US NANTUA		1											1	
FOOT TROIS RIVIERES				1								1		1
US ARBENT MARCHON				1			1							
AIN SUD							1							
Total	6	5	3	6	4	4	4	6	1	5	6	6	8	8
Nbre maximum d'équipe	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/6	/8	/8
Créneau	RDV sur site 30 min avant						RDV sur site 30 min avant						RDV sur site 30 min avant	

Lien d'[Inscriptions](#)

Futnet - Tours qualificatifs

Les fêtes de fin d'année approchent, synonyme de trêve hivernale. Le district de l'Ain vous offre la possibilité de vous maintenir en forme après les fêtes en participant au second Challenge de Futnet (Tennis Ballon). Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir cette pratique à travers une formule offrant plus de 60 minutes de temps de jeu sur la soirée.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/hJut8fm2325iPPeX7>

2 dates sur 2 sites pour les qualifications :

- **Judi 09/01, au Complexe Le SO Club – Viriat (de 19h00 à 23h00)**

12 équipes de 3 joueurs - 2 poules de 6 - les 2 premiers de chaque poule se qualifient soit 4 qualifiés.

5 matchs par équipe de 10 minutes

- **Jeudi 16/01, au Complexe Le Repère - Gorrevod (de 19h00 à 23h00)**

6 équipes de 3 joueurs - Toutes les équipes se rencontrent, les 2 premiers se qualifient.

5 matchs par équipe de 10 minutes.

1 finale :

- **Jeudi 23/01, au Complexe Le SO Club- Viriat (de 19h00 à 23h00)**

8 équipes de 3 joueurs – 1 équipe qualifiée pour la finale académique du 15 Mars.

Formule non définie.

Inscriptions au 12.12.2024

	09 Janvier 2025 – So Club	16 Janvier 2025 – Le Repère
1	<i>Equipe LEPY – FC Curtafond Confrançon</i>	<i>Equipe COCHET – ESVS Thoissey</i>
2	<i>Equipe BROUARD – ES Revermontoise</i>	<i>Equipe CAVILLON – Essor Bresse S.</i>
3	<i>Equipe MAITREPIERRE – ESB Marboz</i>	<i>Equipe DUZELET – US Replonges</i>
4	<i>Equipe DECHAUD – Plaine Revermont F</i>	<i>Equipe SERIS – ESVS Thoissey</i>
5	<i>Equipe CHALON – AS Chaveyriat</i>	<i>Equipe BESSARD T – Bresse Foot 01</i>
6		<i>Equipe BESSARD J – Bresse Foot 01</i>
7		
8		
9		
10		
11		
12		

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Réunion du lundi 9 décembre et du mardi 10 décembre

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

U13

Info : Les niveaux de la 2^{ème} phase sont dans accueil foot réduit U13. 1^{ère} journée le 8 février 2025. Engagement ou retrait d'équipe, merci d'envoyer un mail à footanimation@ain.fff.fr pour le vendredi 20 décembre dernier délai.

Festival Pitch équipes qualifiées :

Bourg en Bresse Péronnas 01, ENT Sportive Revermontoise, Plaine Revermont Foot, SC Mille Etangs, FC Bressans, Plastics Vallée FC, FC Veyle Saône, Jassans Frans, Centre Dombes Football, ENT Val de Saône, AS Misérieux Trévoux, FC Dombes Bresse, FC Valserhône, CS Viriat, Ain Sud, AS Montréal-la Cluse.

Equipes qualifiées pour le championnat critérium 2025 :

Bourg en Bresse Péronnas 01 1, Misérieux Trévoux 1, Jassans Frans 1, Ain Sud 1, Plastics Vallée 1

Forfait : amende 9€

Journée du 30 novembre 2024 :

Poule G : Ambérieu en Bugey 2

U11

Changement de Niveau, engagement ou retrait d'équipes pour la 3^{ème} phase. Merci d'envoyer un mail à footanimation@ain.fff.fr pour le vendredi 20 décembre dernier délai.

Evènement à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

U9

Changement de Niveau, engagement ou retrait d'équipes pour la 3^{ème} phase. Merci d'envoyer un mail à footanimation@ain.fff.fr pour le vendredi 20 décembre dernier délai.

Evènement à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

U7

Evènements à venir :

Reprise de la 3^{ème} phase le samedi 8 février 2025

Réunions « J'accompagne U7 » le lundi 3 février 2025 à 19h00 sur les sites suivants

A Châtillon la Palud (stade des Brotteaux)

A Miribel (stade)

A Replonges (Pôle Culturel)

A Foissiat (stade)

A Veyziat (stade)

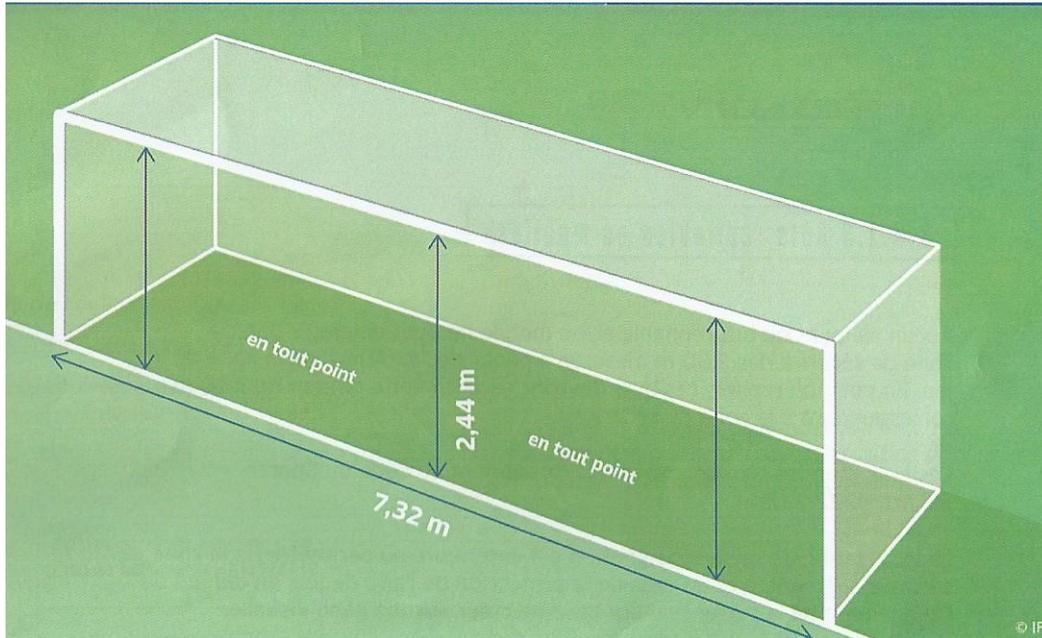
La répartition des clubs sur les différents lieux est dans foot réduit U7.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Demande de levée de non-conformité mineure

De nombreux terrains vérifiés par les membres de la CDTIS révèlent des hauteurs de but non conformes à la réglementation.

La CDTIS demande à l'ensemble des clubs de bien vouloir vérifier durant la trêve hivernale la conformité de leurs buts suivant le schéma ci-dessous et de les remettre à niveau si nécessaire.



Informations préliminaires pour les classements

Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.

La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'Avis Préalable installation

- Demande de la commune d'Izernore pour l'éclairage en LEDS de ses deux terrains – dossiers transmis à la ligue pour validation – attente de décision.
- Demande de la commune de Chalamont pour l'éclairage en LEDS des complexes 2 et 3 – dossiers transmis à la ligue pour validation – attente de décision.

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA.

- Eclairage du stade Daniel Mivière 1 NNI 010960101 – classement au niveau E7 LEDS jusqu'au 10 décembre 2028.

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation du stade Malix de Tenay NNI 014160101 – classement au niveau T5PN jusqu'au 10 décembre 2034.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Eclairages des complexes Gérard Goujon 1 et 3 de Bellignat NNI010310101 et NNI 010310103 – rapports à rédiger par la CDTIS – rapports à rédiger par la CDTIS.
- Eclairage du stade Alfred Berthier de Saint Denis en Bugey NNI 013450101 – classement au niveau E7 IM jusqu'au 10 décembre 2026.
- Eclairage du stade du Biolay 2 de Saint Etienne du Bois NNI 013500102 – classement au niveau E Entraînement IM.
- Eclairage du complexe sportif des Etournelles 1 de Valserhône NNI 010910101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.

Demande de réintégration d'une installation au niveau fédéral

- Installation du stade municipal 2 de Saint Trivier de Courtes NNI 013880102 – retrait en date du 02 novembre 2020 -demande transmise à la ligue.

Programmation du mois de décembre 2024

- Aucune à ce jour.

Pour la CDTIS : JF JANNET